



## EXTRAIT N°38/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 22 MARS 2021

Date de la  
convocation :  
Le 16 mars 2021

Nombre de  
conseillers  
municipaux  
En exercice 33

En début de  
séance :  
Présents 26  
Procurations 1  
Absents 3  
Excusés 3

**En cours de  
Séance :**  
Présents 28  
Procurations 1  
Absents 3  
Excusés 1

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1<sup>er</sup> adjoint ;

*PRESENTS* : le Maire, M. Yan MONPLAISIR.

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

*ABSENTS EXCUSES* : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), Mme LARAIRIE Sylvia.

*ABSENTS NON EXCUSES* : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel.



#### ASSISTANTS

M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. José SOUDOUROM (DSU).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**VOTE DE SUBVENTION AU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL MUNICIPAL**

Le maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son art L1611-4

Vu le vote du Budget Primitif relatif à l'exercice 2021 intervenu le 22 mars 2021,

Vu la délibération du conseil municipal approuvant, pour l'exercice 2021, une enveloppe budgétaire de subventions aux associations,

Considérant l'action sociale au bénéfice des agents,

Considérant l'avis de la commission de la commission Animation, Culture et Vie Associative,

.....

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité**

**D'ATTRIBUER** une subvention de 23 500,00 € au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal de Saint Joseph.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 22 mars 2021

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture

